

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX
Le 26 février 2026 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 février 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 39

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CARRENO Mercédès (Saint Denis de Cabanne).

N°2026/N°031

OBJET : VOTE DE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 22 janvier 2026,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2026 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2026		
Section	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	2 953 630,00 €	2 953 630,00 €
Section de fonctionnement	11 869 548,43 €	11 869 548,43 €

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de St Denis de Cabanne
Mme Mercédès CARRENO

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Carreno



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260226-DELIB2026-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2026
Publication : 05/03/2026